



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****22135347***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

04 NOV. 2022

Le Greffier

N° d'entreprise : 0476 270 790

Nom

(en entier) : **SOCIETE AGRICOLE DE GERPINNES**(en abrégé) : **AGRIGER**

Forme légale : SRL

Adresse complète du siège : **Rue de la Blanche Borne, 12, 6280 GERPINNES****Objet de l'acte : non renouvellement d'un mandat et nomination d'un administrateur**

Extrait des décisions de de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 octobre 2022

Le mandat d'administrateur de Monsieur Clément LORGE venait à échéance au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société tenue au siège social le 19 juin 2022. Ce dernier a fait part au Collège de Gestion de sa décision de ne pas soumettre la question du renouvellement de son mandat à cette occasion.

L'assemblée générale décide de nommer pour la période maximum légale Monsieur Benoît LORGE en qualité d'administrateur. En conséquence, le mandat d'administrateur de Monsieur Benoît LORGE viendra à échéance au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028.

S. MEYAN
AdministrateurC. FRERE
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/11/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).